

Compte rendu du Conseil d'Administration n° 1 de l' AJCP

06 mars 2024 Centre Socio Culturel Pompey Salle n° 2 de 18h à 20h

Présents : Jean-Claude HILLENMEYER – Bernard ISCH – François TAUVEL – Pierre BOUDAT – Régine DUMOUTIER – Véronique COLLIN – Benoit MATHIEU – Christian ANTUNEZ – Bruno CHENAL - Chantal et Jean Luc DUFOUR – Solange et René BALLAND
Excusé : Yves DALMART
Représentant de la Mairie : Jean Luc LEMIUS.

Nous évoquons le cas de **M. GUERRIER Fito, parcelle n° 21, Nord**. La mairie lui a envoyé une lettre recommandée en date du 27.02.24, lui notifiant la résiliation de sa convention de location de sa parcelle pour non-respect des règles de sécurité et de l'environnement. Un courrier par mail de la mairie en date du 06.03.24 nous informe que M. GUERRIER n'a pas récupéré le courrier. Celui-ci lui a été renvoyé dans un 2ème recommandé. Il a 7 jours à réception du courrier pour libérer ses affaires. M. le maire a demandé d'afficher sur la parcelle de M. GUERRIER la décision de rupture du bail. L'affichage est constaté par la BIPM, fait le 07.03.24 dans la matinée en présence de Mr MEILER Noël des services techniques, René BALLAND et Jean Luc DUFOUR.

1- Constitution du bureau suite AG du 17.02.24 : Le bureau actuel est reconduit : Président Pierre BOUDAT, Vice-Président René BALLAND, Trésorier Bruno CHENAL, Trésorier Adjoint Jean-Claude HILLENMEYER, Secrétaire Solange BALLAND, Secrétaire adjointe Véronique COLLIN. Pas de modification des membres du CA.

2 – Bilan des adhésions et résiliations ; en attente seul le règlement du CADA. 68 adhérents. 3 résiliations :
Nord : MACEL Priscilla parcelle n° 31 A Jean Paul JANVIER n° 39 Sud Pascal FISCHER n° 7.

L'info concernant les parcelles disponibles sera indiquée sur le panneau lumineux de la ville.

3 – Organisation des semis aux serres : date de début ; mercredi 13.03 à 9h 30 pour les personnes disponibles, nous prévoyons de renouveler des semis avec des enfants du centre de loisirs, nous sommes en attente d'une réponse suite à une réunion prochaine des personnes responsables.

Les achats de terreau sont effectués, François prépare de la terre pour le mélange et pose la question ; serait-il possible d'installer des tréteaux et des planches pour poser les cagettes de plants dans le milieu de la serre ? sans gêner le passage. Voir avec Gérard, le responsable ST de l'avant-garde.

Penser à récupérer des cagettes en bois et des sacs plastiques résistants en prévision de faire des mini mottes avec les presses mottes.

La MJC souhaiterai pouvoir faire des semis aux serres pour le jardin du Méret, (leurs semis de l'an dernier n'ont pas réussi faute de conditions adaptées), 2 ou 3 personnes viendraient aux serres encadrées par des jardiniers de l'association, plusieurs participent aux activités du jardin de la MJC. Une demande par courrier doit être adressée à M. le Maire par le directeur de la MJC.

4 – Troc et dons de plantes par l'AJCP le samedi 4 mai 2024 à l'abri commun, jardins nord. Faire une demande d'autorisation en mairie et pose de panneaux d'affiches + affichage sur panneau lumineux. On garde l'affiche de 2023 ; Cécile changera les dates, prévoir affiches à déposer dans les magasins, et feuillets. Pierre et Régine feront les inscriptions sur les sites internet. Voir pour passer sur France Bleu.

Faire une demande d'emprunt de barnums à l'association Gens du Village, tables + bancs à la communauté de communes. Les supports de la MJC pour les affiches habituellement prêtées sont en mauvais état, à revoir.

5 – Participation « Avant-garde en fête » organisé par la municipalité le 08.06.24, notre association est d'accord pour participer.

6 – Projets d'activités pour 2024 : Ce matin Régine et Bernard ont fait le nettoyage de la pépinière au sud, un autre groupe a fait la pose d'un portail entrée du verger sud.

L'entretien des parties communes : fauchage des sentiers, entretien des 2 pépinières, arrosage car jeunes arbres, et du kiwi, nettoyage sous le fil de clôture par les jardiniers en bordure de leur parcelle sont à faire régulièrement. Pour le **tableau de répartition des tâches** ; à compléter par les bénévoles. Lors de rendez-vous pour visite de parcelles libres, Pierre enverra un sms et les membres disponibles rencontreront les demandeurs. Prévoir entretien et gestion du matériel. Projet de stocker une motobineuse pour jardins sud dans abri (lorsqu'il sera réhabilité) dans l'angle du verger et une pour jardins nord dans l'abri technique, ceci pour éviter les trajets aux serres à la demande des jardiniers au printemps.

Un chantier à venir ; nettoyage autour de la marre, le cresson devient envahissant, près de la source de gros saules sont secs avec risque de chute côté Aldi et sur le chemin. Le grillage SNCF très costaud a été défoncé par les sangliers, le projet est de poser une clôture électrique au niveau de la mare, débroussailler sur 1 m de large pour rejoindre la clôture SNCF. Pose d'un portail sur la piste en amont de la mare (demande autorisation ST Mairie)

Ensuite pose d'un capteur solaire sur le toit de l'abri, avec appareil pour clôture électrique et une batterie.

Tous les 1ers samedis du mois ; rencontre aux jardins nord, pour ce mois la date est le 09.03 à 9h, le 6 avril Cécile et Benoît seront présents. Planifier les suivants.

7 – Visite des jardins nord avec un groupe du conseil municipal d'enfants, visite des jardins sud effectuée fin septembre 23. Reprendre contact avec l'adjointe enfance-jeunesse pour fixer une date fin mai, début juin ?

8 – Bilan financier : le solde est positif, comme évoqué lors de l'AG, il faut prévoir une réserve pour réparations du matériel ou achat neuf si nécessaire.

9 – Valorisation des heures de bénévolat ; poursuivre de noter au plus près les heures des bénévoles lors des activités diverses, chantiers, semis, remise en état du matériel, secrétariat, etc... C'est René qui centralise les infos, donc lui transmettre dès que c'est réalisé. Bruno fera le document de synthèse des heures bénévoles par champs d'activités avant l'AG.

Lors de notre AG M. le Maire a remarqué que les heures de bénévolat n'étaient pas suffisamment valorisées, ce qui témoigne de l'activité intense des bénévoles.

10 – Informations et Questions diverses, pose de portillons sans fermeture à clé, sur les 3 accès menant aux jardins sud pour informer et dissuader les visiteurs indélicats. Cela nécessite beaucoup de travail, à réfléchir.

Pierre a remis un courrier, validé par les membres du CA, à la famille de Nshan, en leur demandant de débarrasser leur parcelle de tout ce qui est superflu, et avait proposé l'aide de l'AJCP pour ce faire. Il va les recontacter.

18 fruitiers greffés par nos soins en 2022, sont mis à disposition des adhérents pour plantation dans leur parcelle communale. Ce sont des variétés anciennes de pommes, poires et pruniers vendus 2€ pièce.

Fin de la séance à 20h.

Le Président, Pierre BOUDAT

La Secrétaire, Solange BALLAND

